



AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ®
STANDARDS AND QUALITY AGENCY®

www.anor.cm

PROJET DE NORME CAMEROUNAISE PNC 3066 : 2026 - CT 44

2026

MEDECINE TRADITIONNELLE AFRICAINNE — TERMES ET DEFINITIONS

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent document, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées.

PROJET DE NORME CAMEROUNAISE

ENQUETE PUBLIQUE N° : 19

Durée de l'enquête Du 21/09/2026 Au 19/10/2026

Edition et diffusion par l'Agence des Normes et de la Qualité
B.P.: 14966 Yaoundé – CAMEROUN – Tél: 6992 257 777 / Fax.: (237) 222 22 64 96
E-mail : enquetepublique@anor.cm – www.anor.cm/enquetes-publiques

ANOR®

DN-R2/PR-01/ENR-02
16/12/2015

Médecine traditionnelle africaine — Termes et définitions



Table des matières

1	Domaine d'application	1
2	Références normatives	1
3	Définitions et abréviations	1
4	Terminologie générale.....	1
5	Parties des plantes (terminologie relative aux matières premières)	2
5.1	Généralités.....	2
5.2	Fleurs	2
5.3	Fruits	6
5.4	Feuilles.....	8
5.5	Tiges, racines et écorces.....	9
6	Types de préparations médicales	11
7	Pratiques sanitaires de la MTA	13
8	Théories fondamentales	14
	Bibliographie	15

Avant-propos

L'Organisation africaine de normalisation (ARSO) est une organisation intergouvernementale africaine mise en place par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et l'ancienne Organisation de l'unité africaine (OUA), actuellement l'Union africaine (UA). Un des mandats fondamentaux de l'ARSO est d'élaborer et harmoniser les normes africaines (ARS) dans le but de renforcer la capacité commerciale intra-africaine, augmenter la compétitivité des produits et des services de l'Afrique au niveau mondial et améliorer le bien-être des communautés africaines. Les travaux de préparation des normes africaines sont normalement faits par les comités techniques de l'ARSO. Chaque Etat membre intéressé par un sujet pour lequel un comité technique a été établi a le droit d'être représenté dans ce comité. Les organisations internationales, les communautés économiques régionales (CER), les organisations gouvernementales et non-gouvernementales, en liaison avec l'ARSO, participent aussi à ces travaux.

Les normes de l'ARSO sont préparées conformément aux règles établies dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les normes ARSO. Les projets de normes ARSO adoptés par les comités techniques sont soumis aux organismes membres pour vote. Leur publication comme normes ARSO requiert l'approbation d'au moins 75% des organismes membres qui votent.

L'Organisation africaine de normalisation attire l'attention particulière sur le fait que quelques éléments de ce document peuvent faire l'objet de droits de propriété industrielle. L'ARSO n'est tenue d'identifier aucun de ces droits.

La présente norme a été élaborée par le Comité technique d'harmonisation de l'ARSO chargé de la Médecine traditionnelle africaine (CTH 13 de l'ARSO)

© L'Organisation africaine de normalisation 2016 — Tous droits réservés*

Secrétariat central de l'ARSO
International House 3rd Floor
P. O. Box 57363 — 00200 City Square
NAIROBI, KENYA

Tel. +254-20-2224561, +254-20-3311641, +254-20-3311608

E-mail : arso@arso-ora.org
Web : www.arso-ora.org

* © 2016 ARSO — Tous droits d'usage réservés aux ONN des États membres africains dans le monde entier.

Notice de droit d'auteur

Le présent document publié par l'ARSO est protégé par les droits d'auteur de l'ARSO. Bien que la reproduction de ce document par ceux qui participent au processus d'élaboration des normes ARSO soit permise sans permission préalable de la part de l'ARSO, ni ce document ni un extrait de ce document ne peut être reproduit, enregistré ou transmis sous toute forme pour une raison ou une autre sans la permission préalable à l'écrit de la part de l'ARSO.

Les demandes d'autorisation de reproduction de ce document à des fins commerciales doivent être envoyées à l'adresse ci-dessous ou à l'organisme membre de l'ARSO dans le pays du demandeur.

© L'Organisation africaine de normalisation 2016 — Tous droits réservés

Secrétariat central de l'ARSO
International House 3rd Floor
P.O. Box 57363 — 00200 City Square
NAIROBI, KENYA

Tel : +254-20-2224561, +254-20-3311641, +254-20-3311608

E-mail : arso@arso-oran.org
Web : www.arso-oran.org

Toute reproduction à des fins commerciales peut être soumise au paiement de droits ou à un contrat de licence. Les contrevenants pourront être poursuivis.

Introduction

L'utilisation des plantes pour le traitement de différentes maladies date depuis des milliers d'années. En Afrique de l'est, par exemple, on réfère souvent aux phytothérapeutes comme '*Bwana Mganga*' (mot swahili pour le sorcier au moment où le mot '*Sangoma*' fait référence aussi au sorcier ou au guérisseur traditionnel. La médecine traditionnelle a toujours été la seule méthode disponible pour avoir accès aux soins de santé à travers la plupart des pays du monde en développement et en Afrique avant l'introduction de la médecine occidentale. Même après l'avènement de la médecine moderne, la médecine traditionnelle joue toujours un rôle crucial dans plusieurs pays à travers le continent.

Depuis la déclaration d'Alma-Ata en 1978 qui a fait mention du rôle des praticiens traditionnels dans les soins de santé, l'OMS a commencé à tenir compte de la médecine traditionnelle (OMS, 1978). Presque trois décennies plus tard, lors de la cinquante-neuvième Assemblée générale mondiale de la santé à Genève en 2006, les 192 états membres ont été encouragés à intégrer la médecine traditionnelle dans leurs systèmes publics de santé et à promouvoir son harmonisation avec la médecine moderne occidentale (OMS, 2006). Cela montre la façon dont la médecine traditionnelle s'est développée rapidement et intensivement au cours de ces dernières décennies.

En Afrique, la décennie 2001-2010 a été marquée comme la Décennie de la Médecine traditionnelle africaine en vertu de la déclaration du Sommet des chefs d'état et de gouvernement en 2001 à Lusaka (AUC, 2001). Au cours de cette décennie, plus de 46 états membres ont formulé des politiques et les cadres réglementaires nationaux de la médecine traditionnelle pour garantir l'innocuité, l'efficacité et la qualité des médicaments traditionnels et la réglementation de la pratique des praticiens de la médecine traditionnelle.

La Communauté de développement de l'Afrique australe a élaboré une stratégie pour la médecine traditionnelle au moment où la Communauté économiques des états de l'Afrique de l'Ouest - CEDEAO a mis en place un programme au sein de l'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS) On comprend et on est d'accord en général que la médecine traditionnelle doit aller de pair avec les domaines de terminologies médicales traditionnelles.

La science et la civilisation ont évolué grâce au langage. De même, la médecine traditionnelle s'est développée au cours des milliers d'années avec un ensemble de ses propres termes. Néanmoins, les conditions historiques ont emmené des expressions variées dans la médecine traditionnelle. Ses caractéristiques subjectives ont même intensifié sa diversité. Bien que la médecine traditionnelle africaine puisse être définie, sa terminologie doit être normalisée pour l'usage moderne. La terminologie des normes internationales accélérera beaucoup les communications scientifiques dans le monde de la médecine traditionnelle. Il s'agit du tout premier pas vers la mondialisation de la médecine traditionnelle africaine.

ENQUÊTE PUBLIQUE N° 19

1 Domaine d'application

La présente norme africaine spécifie les différents termes et différentes terminologies utilisés dans le domaine de la Médecine traditionnelle africaine.

2 Références normatives

La présente norme doit être utilisée en conjonction avec les documents et les publications existants concernant l'emploi des médicaments à base de plantes ; la conservation des plantes médicinales et les autres normes où les informations de ce genre sont disponibles.

3 Définitions et abréviations

Aux fins de la présente norme les définitions suivantes s'appliquent.

PSTA Praticiens de la santé traditionnelle africaine

MTA Médecine traditionnelle africaine

MCA Médecines complémentaires et alternatives

GRAS Généralement reconnus inoffensifs

PMA Plantes médicinales et aromatiques

CT Connaissances traditionnelles

MT Médecine traditionnelle

OMS Organisation mondiale de la santé

4 Terminologie générale

Guérisseur traditionnel africain

Un individu qui pratique la MTA et qui peut avoir des noms différents selon le pays ou la région.

La Médecine traditionnelle africaine

La somme totale des connaissances, compétences et pratiques qui reposent, rationnellement ou non, sur les théories, croyances et expériences propres à une culture et qui sont utilisées pour maintenir les êtres humains en bonne santé ainsi que pour prévenir, diagnostiquer, traiter et guérir des maladies physiques et mentales.

remise en place des os

elle concerne les os fracturés et la manipulation articulaire

constitution

les caractéristiques d'un individu, y compris les caractéristiques corporelles ou fonctionnelles, le tempérament, l'adaptation aux changements environnementaux et la vulnérabilité aux maladies. Elle est relativement stable, car elle est en partie déterminée génétiquement et en partie acquise.

diagnostic

détermination de la nature d'une affection ; identification d'une maladie au moyen d'un examen attentif des symptômes et de l'historique, mais aussi l'opinion (déclarée formellement) résultant d'un tel examen en faisant référence à la MTA.

maladie

une condition pathologique d'une partie du corps, un organe, ou un système résultant de plusieurs causes et caractérisée par un groupe identifiable de signes ou de symptômes.

devin

toute personne qui cherche à prédire les événements futurs ou à découvrir les connaissances cachées normalement en interprétant les signes constituant les auspices ou à l'aide des pouvoirs surnaturels.

phytothérapeute

toute personne qui cultive ou vend, ou prépare des plantes pour les utiliser dans les médicaments ou qui traite les personnes malades à l'aide de médicaments à base de plantes

intégration de la Médecine traditionnelle africaine et allopathique

un processus de changement de statut en cours de la Médecine traditionnelle africaine impliquant l'incorporation des connaissances et mesures modernes scientifiques ainsi que la combinaison des aspects importants de la médecine traditionnelle africaine et allopathique.

réhabilitation

le traitement d'un patient, d'une personne blessée ou handicapée dans le but de restaurer sa santé et ses fonctions ou empêcher un handicap de se détériorer.

accoucheuse traditionnelle

une personne qui aide les femmes pendant l'accouchement et qui a initialement acquis des aptitudes qu'elle applique en faisant accoucher les femmes elle-même ou à travers l'apprentissage auprès des autres accoucheuses traditionnelles (OMS *et al.*, 1992)

5 Parties des plantes (terminologie relative aux matières premières)

5.1 Généralités

parties aériennes

toutes les parties de la plante au-dessus de la terre à l'exclusion des racines (c'est-à-dire la tige, les feuilles, les brindilles, les fleurs, les graines, les fruits)

bourgeon

feuille ou fleur qui n'est pas encore arrivée à maturité ou une feuille ou fleur partiellement ouverte

gomme

substance mucilagineuse provenant de l'exsudation de certaines plantes ou certains arbres ; elle est soluble dans l'eau et insoluble dans les solvants organiques

latex

suc visqueux, coagulable, d'aspect laiteux, sécrété par certains végétaux

marqueur

un ou plusieurs éléments naturellement présents dans les plantes médicinales sélectionnés par un chercheur ou un fabricant pour une raison particulière.

mucilage

(substance visqueuse extraite des végétaux) Une substance polysaccharide extraite comme solution visqueuse ou gélatineuse des racines, des graines, etc. et utilisée en médecine et comme adhésif.

résine

substance solide ou semi-fluide provenant de la sécrétion végétale

plante entière

la plante toute entière, y compris les parties aériennes et les racines

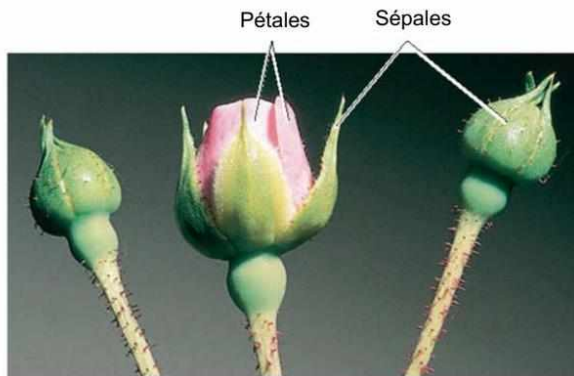
5.2 Fleurs

anthère

la partie de l'étamine placée à l'extrémité de l'organe mâle (étamine) d'une fleur qui renferme le pollen.

calice

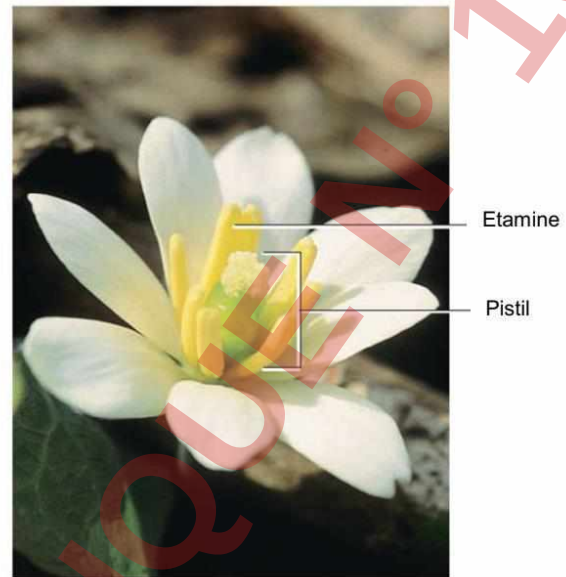
l'enveloppe extérieure ou verticille des parties d'une fleur, entières ou subdivisées en sépales de couleur verte, souvent enfermées dans un tube (tube du calice)



(c) Les sépales d'une rose couvrent et protègent les parties intérieures.



(b) Les cinq pétales de chaque chèvrefeuille (*Lonicera sempervirens*) sont soudés pour former une corolle tubulaire.



(a) Une fleur *Jeffersonia diphylla* a huit étamines. Noter l'ovaire vert rond au centre de la fleur

Figure 1: Les quatre parties d'une fleur (Berg, 2008:179)

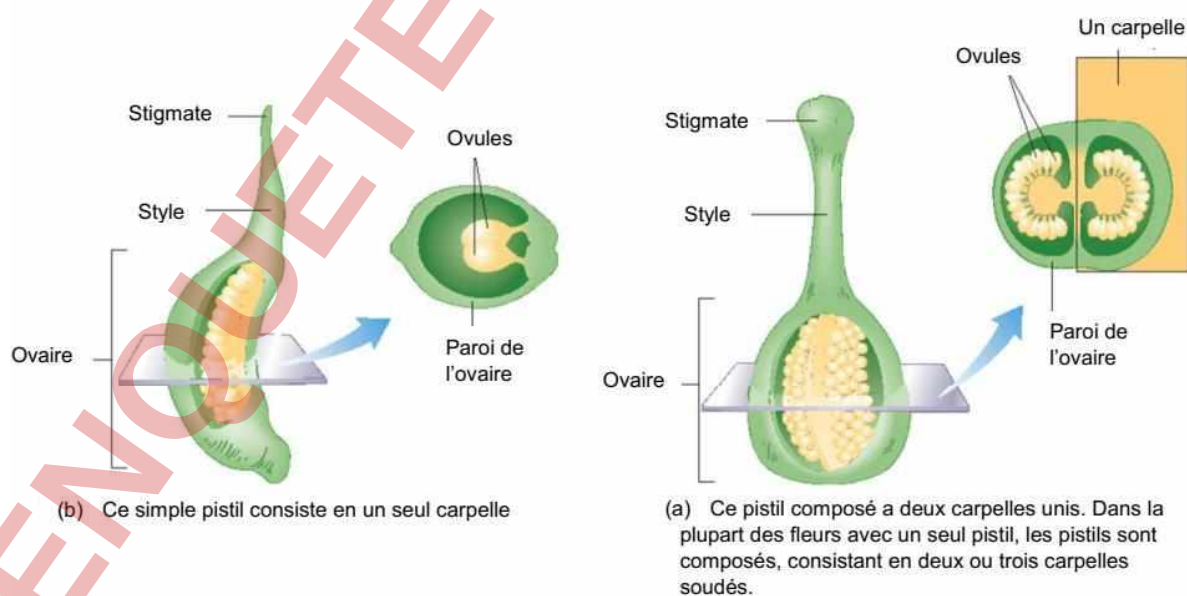


Figure 2: Pistils simples et composés (Berg, 2008:179)

capitule (céphalanthé)

Inflorescence se composant de fleurs nombreuses et serrées, situées côte à côte et portées par de petits courts pédoncules et qui caractérise la famille des *Asteraceae*

carpelle

une partie d'un organe femelle (pistil) d'une fleur, qui consiste en stigmate, style et ovaire avec des ovules ; il peut y avoir plusieurs carpelles soit soudés, ce qui donne un ovaire subdivisé ou séparés

corolle

l'ensemble de parties d'une fleur se situant directement dans le calice, normalement les pétales colorés qui peuvent être des pétales séparés ou soudés d'une fleur

fleuron

petite fleur élémentaire, composant le capitule des composées

fleur

la partie portant les graines d'une plante, qui comprend les organes reproducteurs (étamines et carpelles) qui sont typiquement entourés par une corolle (ensemble de pétales) de couleur vive et un calice vert (sépalés) ; l'organe reproducteur sexuel des plantes à fleur, typiquement composé de gynécée, d'androcée et de périgone ou calice et/ou corolle et l'axe portant ces parties

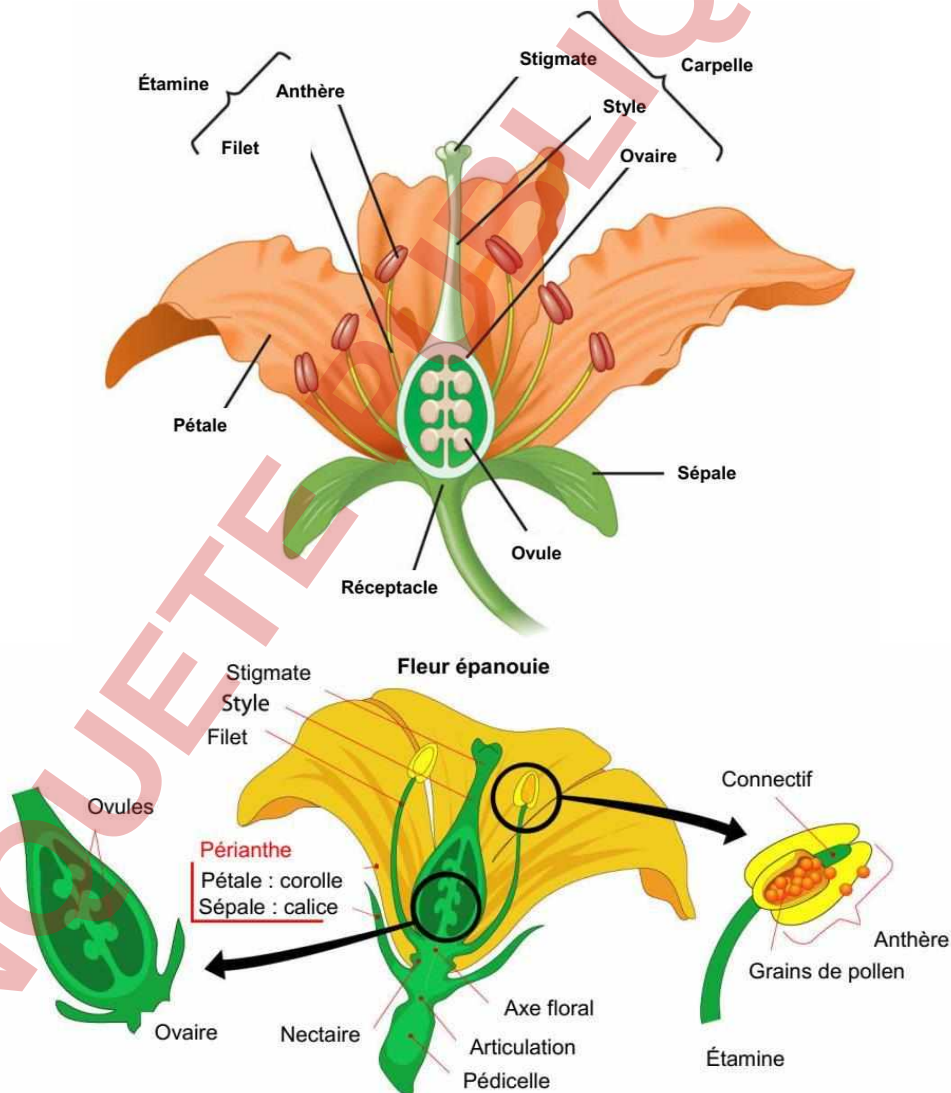


Figure 3: Illustration de parties d'une plante (Rudall, 2007)

inflorescence

disposition des fleurs et leurs pédicules sur la tige ou la branche.

monoïque

une fleur dont les organes mâles et femelles sont distincts mais réunis sur le même pied

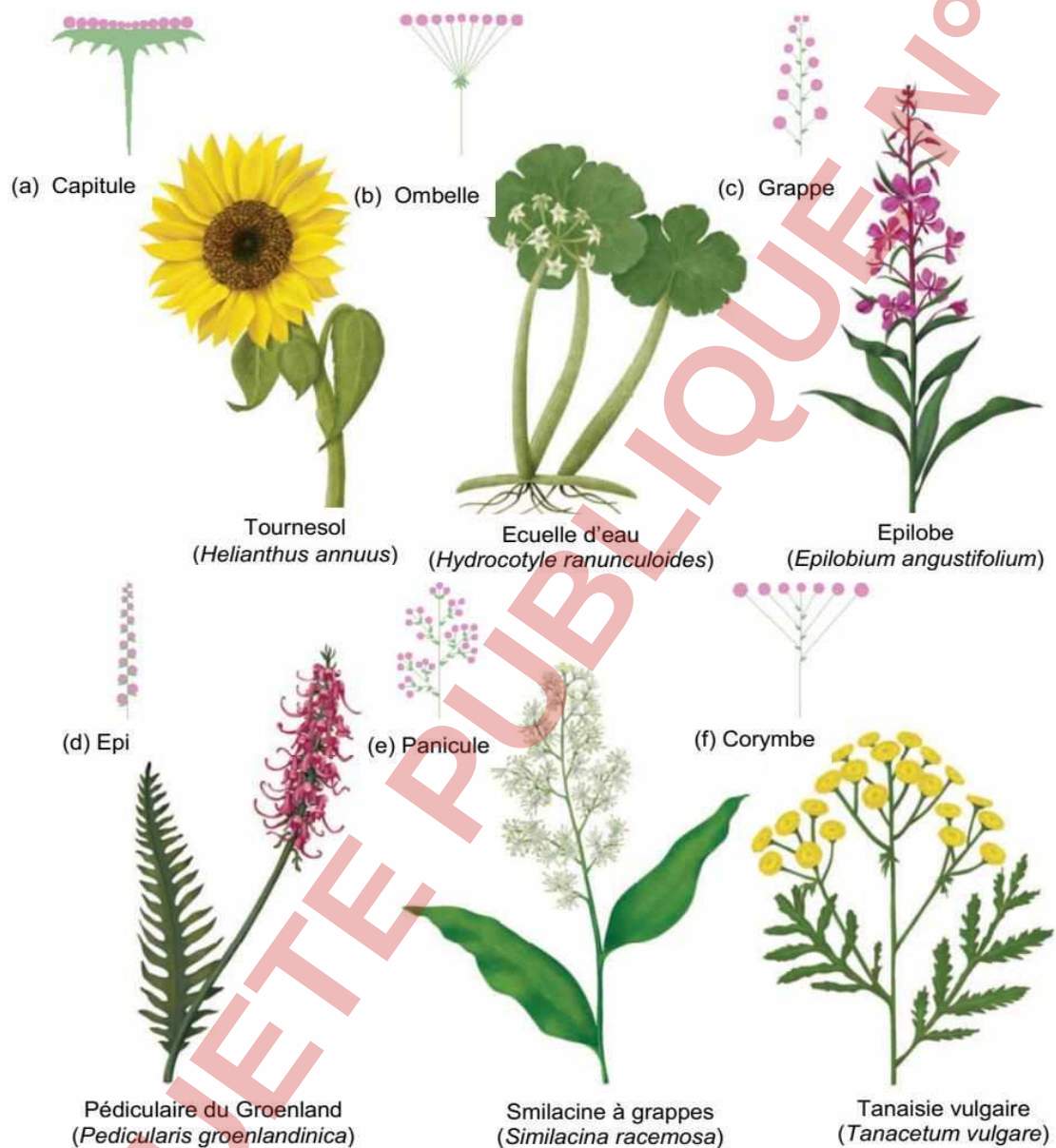


Figure 4: Exemples d'inflorescences(Berg, 2008:178)

nectar

liquide sucré sécrété par beaucoup de fleurs qui attire les abeilles et les autres insectes pollinisateurs

ovaire

la partie femelle du pistil d'une fleur qui contient les ovules (graines immatures)

ovule

l'œuf contenant la structure dans une fleur, qui se développe en une graine après fécondation.

panicule

Inflorescence de certaines graminées avec des fleurs pédonculées, dont les rameaux secondaires diminuent de taille de la base au sommet; le terme peut s'appliquer à toute grappe de fleurs. (Inflorescence composée, de forme irrégulière, avec des fleurs pédicellées)

périanthe

ensemble de organes externes non reproducteurs d'une fleur, les sépales (calice) et/ou les pétales (enveloppe florale); les verticilles extérieurs des angiospermes; communément utilisé lorsque les calices et les corolles ne peuvent pas être distingués (comme chez les monocotylédons)

spadice

Assemblage de fleurs sessiles sur un axe unique en épi ou en panicule enveloppé avant la floraison par une grande bractée dite spathe

spathe

bractée ou rosace semblable à une pétale qui entoure une ou plusieurs fleurs normalement le spadice.

épi

Inflorescence à croissance axiale prolongée et dont les fleurs sont serrées en manchon autour de l'axe

étamine

l'organe mâle d'une fleur, généralement constitué d'un pédicule mince (filet) et de l'anthere à son sommet.

stigmate

la partie supérieure terminale du pistil élargie et visqueuse, sur laquelle les grains de pollen sont retenus.

ombelle

Mode d'inflorescence dans lequel les pédicelles dans lequel toutes les fleurs ou les ombelles secondaires sont attachées sur le pédicule (rayons) et se développent sur une longueur égale et partent d'un point commun typique de la famille des carottes (ombellifère).

verticille

ensemble de plusieurs feuilles de fleurs autour d'une tige

5.3 Fruits

akène (achaine/ achène)

un petit fruit monosperme sec, indéhiscent formé à partir d'un ovaire supérieur du carpelle comme dans le tournesol

arille

un prolongement du cordon ombilical des graines sous la forme d'une expansion qui se développe sur la graine en adhérant au hile

baie

un fruit mou dont le péricarpe charnu contient normalement beaucoup de pépins.

capsule

Un fruit déhiscent avec une graine ou plusieurs graines qui s'éclatent au travers les pores ou les fentes (valves ou dents)

drupe

fruit charnu ayant une graine ou plusieurs graines, renfermant un seul noyau

fruit

une partie de la plante à fleurs qui est issue des tissu s spécifiques d'une fleur ; ovaire muri avec des parties adnées

péricarpe

Paroi d'un ovaire mûr ; paroi du fruit composé par l'épicarpe, le mésocarpe et l'endocarpe.

graine

la partie reproductrice d'une plante à fleurs qu'on trouve dans un fruit

silique

un fruit (capsule de la graine) de deux carpelles fusionnés dont la longueur est trois fois plus que la largeur

spore

corpuscule reproducteur, normalement unicellulaire, qu'on trouve chez les plantes primitives comme les mousses, les champignons et les fougères

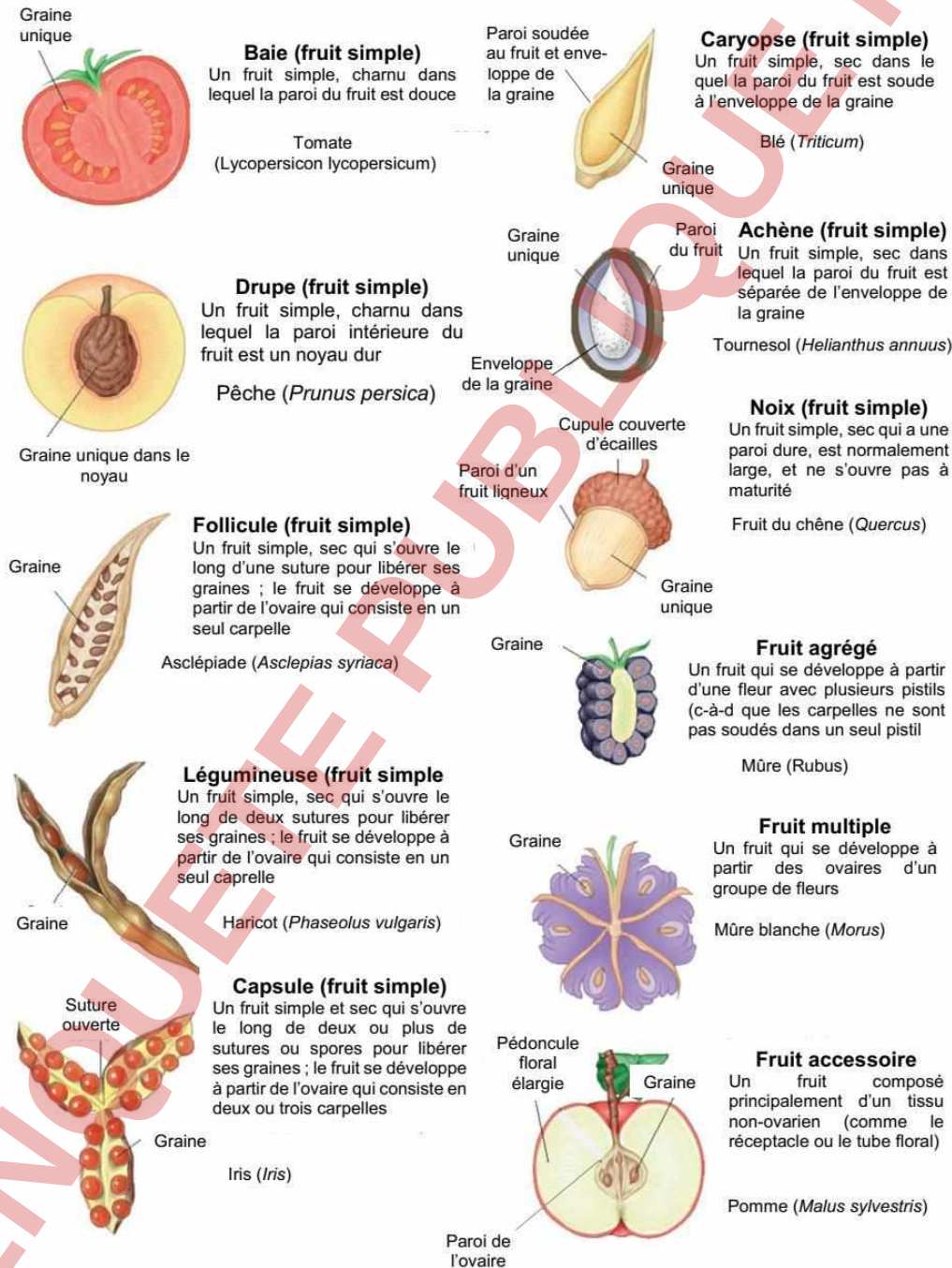


Figure 5: Types de fruits représentatifs (Berg, 2008:187)

5.4 Feuilles

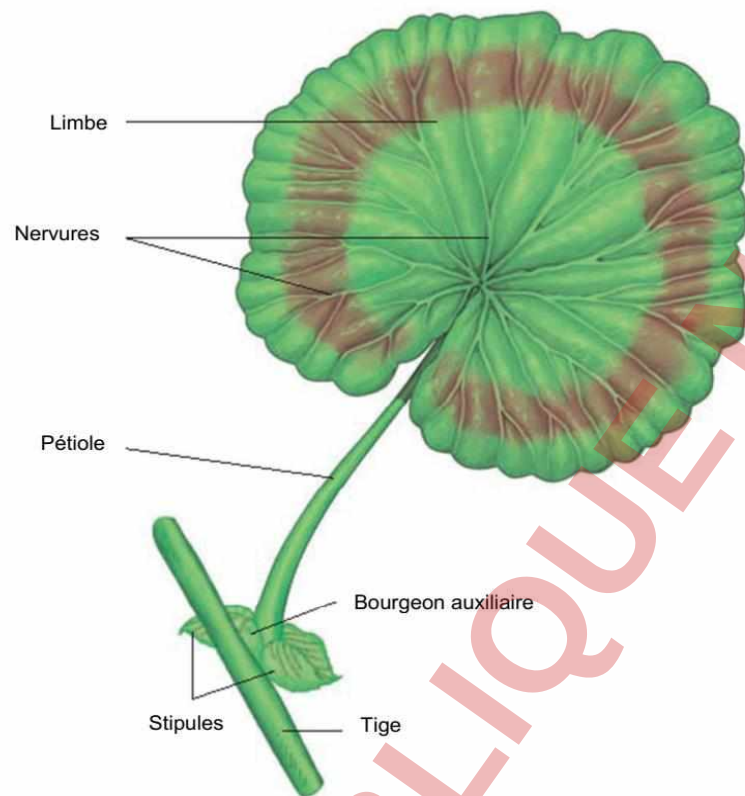


Figure 6: une feuille « typique » (Berg, 2008:152)

aiguës

(en parlant des feuilles) avec un angle de moins de 90° avant de se terminer en une pointe comme un apex et une base

alternes

(en parlant des feuilles) s'insérant en alternance de chaque côté de la tige.

limbe

la partie large et aplatie d'une feuille

coriace

dur, comme du cuir

cuticule

une membrane imperméable qui couvre l'épiderme des parties aériennes (feuilles et tiges) d'une tige

foliole

une division d'une feuille composée ; un des segments d'une feuille composée

feuille

un des organes aériens d'une plante d'une expansion latérale et d'une forme aplatie attaché à la tige, normalement de couleur verte et agissant comme l'organe principal de la photosynthèse et de transpiration de la plupart des plantes.

pétiole

La partie d'une feuille qui soude le limbe à la tige

stipule

petite expansion foliacée latérale de la feuille, située vers son point d'attache ou adhérente à son pétiole.

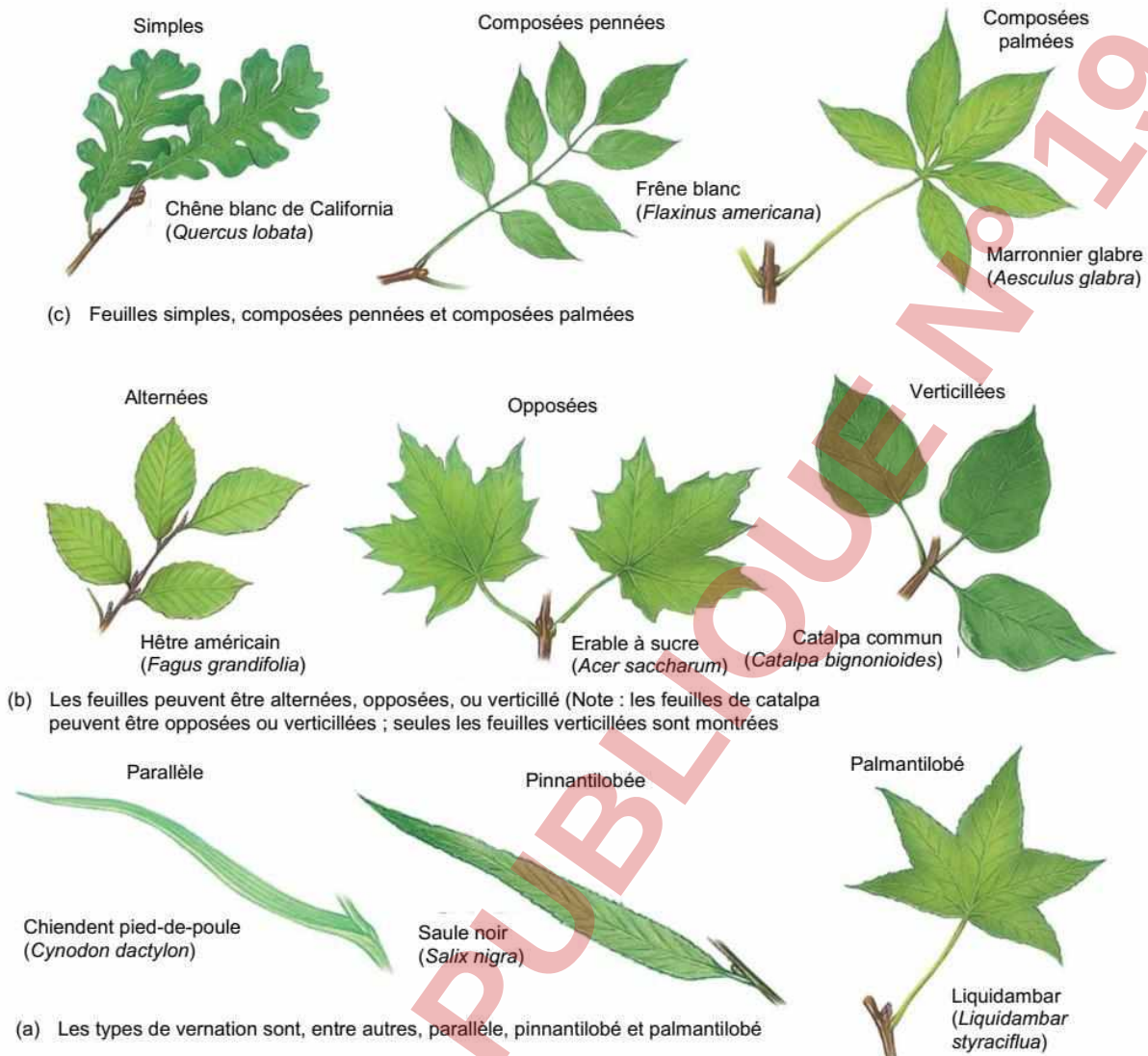


Figure 7: Morphologie de la feuille (Berg, 2008:187)

5.5 Tiges, racines et écorces

écorce

l'enveloppe du tronc d'un arbre ou des racines.

tige

l'axe principal d'un arbre ou d'une plante herbacée portant des feuilles, les bourgeons auxiliaires et les fleurs

stolon (stolonifère)

une tige secondaire de certaines plantes, qui court à la surface du sol et s'enracine de place en place pour produire de nouveaux pieds ; d'où une plante stolonifère qui produit des stolons.

épine

un piquant qui se forme d'une branche modifiée.

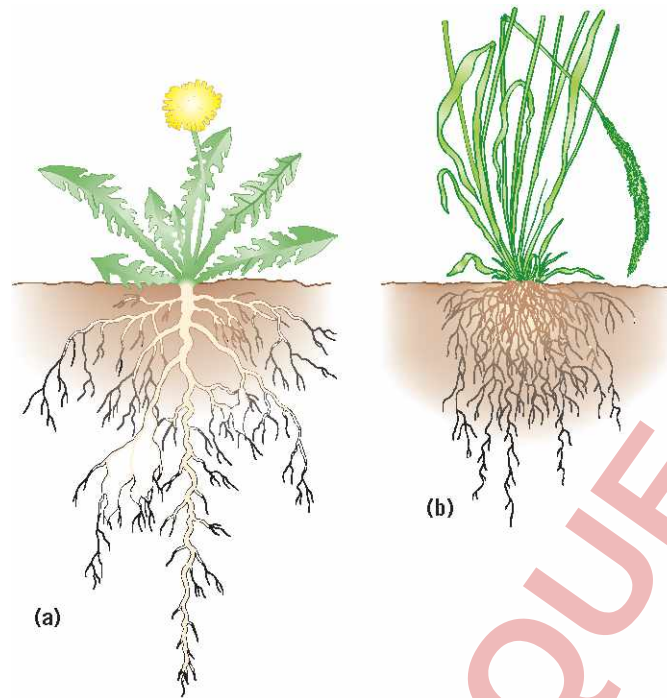


Figure 8: Systèmes racinaires des plantes (Berg, 2008). (a) Un système racinaire pivotant qui se développe à partir d'une racine embryonnaire dans une graine. (b) Les racines d'un système racinaire fibreux sont adventives et se développent à partir des tissus des tiges.

bulbe

un organe souterrain constitué de feuilles réduites à des écailles et une hampe.

rhizome

une tige souterraine vivace normalement rampante qui émet des racines adventives chaque année

racine

La partie souterraine descendante d'une plante ; elle absorbe l'eau et les nutriments, permet la fixation de la plante et stocke les nutriments. Un **système racinaire fibreux** à plusieurs racines de même taille qui poussent du bout de la tige, avec des racines plus petites poussant sur ces racines. Les systèmes racinaires fibreux se développent chez les plantes dont la racine embryonnaire ne dure pas longtemps. Les racines poussent initialement à la base de la racine embryonnaire et plus tard des tissus caulinaires (Berg, 2008).

racine pivotante

la racine principale qui s'enfonce verticalement et porte de petites racines latérales. Un système racinaire pivotant consiste en une racine principale (se développant de la radicule qui s'agrandit) avec plusieurs racines latérales plus petites qui poussent de celle-ci. Les racines latérales poussent souvent en lignes régulières le long de la racine principale. Les racines pivotantes sont typiques de plusieurs dicotylédones vraies et gymnospermes (Berg, 2008).

thalle

un tissu végétal composé de cellules non différenciées, dépourvu d'appareil vasculaire où l'on ne reconnaît ni racines, ni tiges et ni feuilles et typique des plantes inférieures ; tissu végétal d'algues, de champignons et d'autres organismes inférieurs

tubercule

partie gonflée d'une tige ou racine souterraine. Les tubercules durent une année. Ceux de l'année suivante ne proviennent pas des anciens.

nodosité

une petite saillie ou protubérance arrondie, en particulier sur un os ou à la surface d'un animal ou d'une

plante

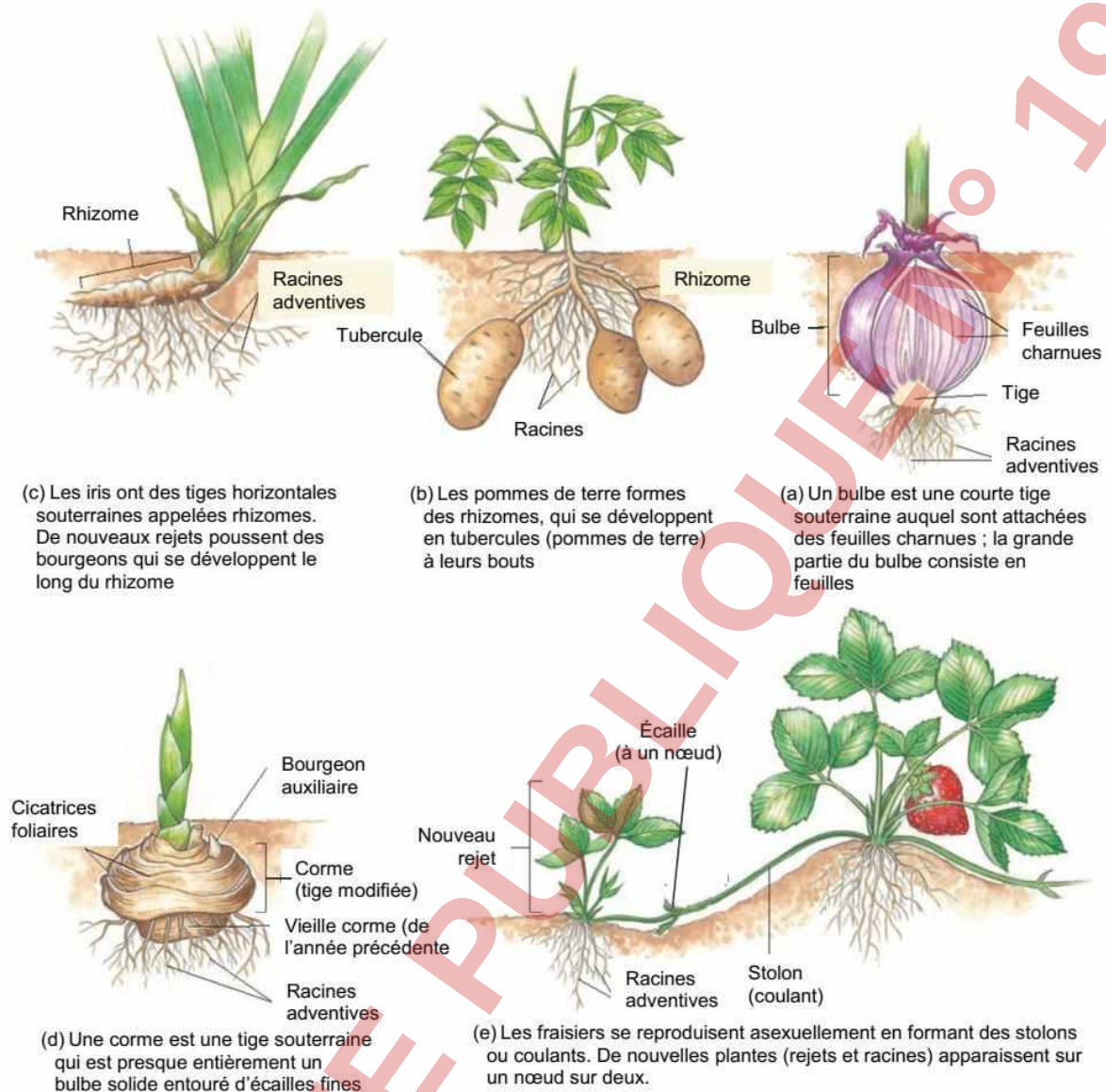


Figure 9: Tiges, rhizomes, tubercules et bulbes modifiés (Berg, 2008:147)

6 Types de préparations médicales

extrait aqueux

une préparation concentrée de la fraction soluble des matières végétales dans l'eau

capsule

une forme de dosage solide dans laquelle il y a une préparation médicamenteuse dans un récipient dur ou mou soluble ou une « coquille » d'une forme appropriée de gélatine

concoction

le mélange de plusieurs principes ou plantes

crème

émulsion semi-solide de type soit huile-dans-l'eau ou eau-dans-l'huile, généralement destinée à un usage topique

décoction

une préparation à base d'eau faite en laissant mijoter doucement la plante dans l'eau bouillante Une décoction est différente de l'infusion dans ce sens qu'elle est plus appropriée pour les parties végétales plus dures, comme les racines, les écorces et les graines.

élixir

préparation pharmaceutique consistant en un mélange de substances médicamenteuses ou de sirops, dissous dans l'alcool

embrocation

une pommade, une lotion, une crème, une huile de massage, un baume, un émollient, une préparation, liniment, un cataplasme, un onguent destinés aux soins du corps pour réduire la douleur des entorses et des foulures.

émollient

un produit qui amollit, relâche les tissus tendus et protège la partie du corps où il est appliqué

émulsion

un système comprenant deux liquides immiscibles dans lequel un est dispersé, sous forme de gouttelettes microscopique (phase interne) dans un autre (phase externe)

huiles essentielles

Huiles volatiles présentes dans les plantes aromatiques (mélange de terpénoïdes volatiles) responsable du goût et de l'arôme de nombreuses plantes ; il s'agit des produits volatiles obtenus par vaporisation ou distillation d'eau au sens propre

extrait

une préparation concentrée de la fraction soluble des matières végétales.

gel

substance assez ferme ou semi-solide, résultant de l'évaporation d'un liquide contenu dans une suspension colloïdale.

granules

petites particules qui contiennent la matière stockée.

préparations galéniques

préparation médicamenteuse standard faite à partir de plantes ou produits d'origine végétale ; un médicament préparé par l'extraction ; un médicament préparé par l'extraction d'un composant ou plusieurs composants d'une plante ou d'un animal. Préparation de médicaments à base de plantes médicinales, par exemple, les extraits, teintures, les pommades, etc.

gargarisme

Médicament liquide destiné à laver la bouche, l'arrière-bouche et la gorge

bain aux plantes

un bain médical pris dans l'eau and normalement contenant un mélange de plantes aromatiques.

infusion

une boisson résultant de la dissolution des principes actifs des feuilles, des fleurs et autres parties non ligneuses d'une plante en versant de l'eau chaude ou froide, par exemple une préparation de thé ; les infusions sont appropriées pour les matières non ligneuses comme les feuilles, les fleurs, et quelques tiges, surtout les plantes ayant une teneur élevée en huiles volatiles (Hoffmann, 2003).

liniment

les liniments sont aussi ou moins visqueux que les pommades et sont utilisés pour enduire et frictionner la peau. Fait référence à un topique onctueux.

macération

Une préparation faite en adoucissant les matières végétales en les trempant, et ainsi facilitant la

dissolution des composants solubles. Elle joue un rôle important dans beaucoup de préparations reconnues, y compris les teintures, les extraits, les sirops, les vins et les vinaigres. Les macérations diffèrent des infusions à base d'eau et des décoctions à l'égard de ce qui suit : (a) le solvant est normalement l'alcool ; (b) la plante reste en contact avec le solvant pendant plus longtemps ; (c) le procédé se fait aux températures normales ; et (d) après le filtrage, le liquide laissé dans les matières végétales qui restent (le marc) est exprimé et mélangé avec le liquide filtré. Le temps réel de macération dépendra des plantes, mais une période de 7 à 14 jours constitue une règle générale (Hoffmann, 2003).

mélange

combinaison de deux ou plus de substances sans produire une réaction qui causerait la perte de leurs propriétés individuelles.

extrait non-aqueux

une préparation concentrée de la fraction soluble des matières végétales dans des solvants organiques

pommade

préparation médicamenteuse de consistance semi-solide appliquée sur le corps.

pessaire

dispositif introduit dans le vagin servant de préservatif anticonceptionnel pour la femme ou pour traiter une infection

cataplasme

une préparation médicamenteuse de consistance semi-solide qui s'applique sur la peau

poudre

une masse de fins particules distincts d'une substance

solution

un mélange liquide produit en mêlant une substance solide dans une substance liquide ou une substance liquide dans une substance liquide ou gazeuse pour produire un seul liquide homogène.

suppositoire

une préparation pharmaceutique, de consistance solide, de forme conique ou cylindrique, que l'on met dans l'anus pour se dissoudre

suspension

préparation médicamenteuse d'un comprimé réduit en fines particules qui doit être mis dans un liquide approprié avant d'être utilisée, ou déjà mis dans un tel liquide.

sirop

une préparation médicamenteuse liquide dans une solution aqueuse de sucre, normalement saccharose ou autres polyols

comprimé

forme de dosage solide contenant des substances médicamenteuses avec ou sans diluants appropriés

teinture

extrait de matières végétales médicinales fait de l'alcool (éthanol) ou un mélange d'alcool et d'eau.

7 Pratiques sanitaires de la MTA

acupuncture

La stimulation des points cutanés précis du corps en utilisant des méthodes comme l'introduction d'aiguilles très fines ou en appliquant la chaleur, la pression ou la lumière laser.

aromathérapie

elle implique l'utilisation des huiles essentielles (huiles végétale ou essences aromatiques) issues des fleurs, des plantes ou des arbres pour promouvoir la santé et le bien-être.

saignée (hijama)

évacuation d'une certaine quantité de sang par ponction ou section d'une veine à des fins thérapeutiques

thérapie par ventouse

une forme ancienne de médecine alternative dans laquelle une succion locale est faite sur la peau pour obtenir une révulsion.

fukiza

procédé au cours duquel un malade est couvert au moyen d'un tissu épais pour recevoir la vapeur de plantes aromatiques par la voie nasale ou au travers les spores cutanées

inhalation

l'action d'absorber l'air ou autres substances dans les poumons.

soins de santé

Diagnostic, traitement et prévention des affections, maladies, blessures et autres maux physiques ou mentaux chez un être humain

système de santé

Il s'agit d'une organisation de gens de la même culture et mêmes traditions, d'institutions et de ressources pour offrir des services de soins de santé dans le but de satisfaire aux besoins de santé des populations visées.

massage

procédé qui consiste en frottement et malaxage des muscles et des articulations du corps avec les mains, notamment pour diminuer la tension et la douleur.

soins primaires

Ils concernent les activités des professionnels de santé communautaire qui agissent comme agents de consultation de premier degré pour tous les malades au sein d'un système de soins de santé.

soins secondaires

Les services de soins de santé offerts par les spécialistes médicaux et les autres professionnels de la santé qui n'entrent pas normalement en contact initial avec les malades, par exemple les cardiologues, les urologues, les chirurgiens, etc.

soins tertiaires

Soins de consultation spécialisés, normalement pour les malades hospitalisés et transférés par un professionnel des services des soins secondaires, dans un service qui a un personnel et des équipements nécessaires pour les examens et les traitements médicaux avancés.

8 Théories fondamentales

différentiation et traitement

Diagnostic du type/syndrome, au moyen d'une analyse générale des symptômes et signes, dans le but de déterminer la cause, la nature et l'endroit de la maladie et l'affection physique du malade, et leur traitement.

théories des signatures

un ancien concept de la médecine traditionnelle selon lequel la forme et la couleur d'une plante sont à rapprocher de leurs propriétés thérapeutiques

holisme

une des idées philosophiques concernant le corps humain comme un tout organique, qui fait partie de l'environnement extérieur.

Bibliographie

- CUA (2001), *Decision on the Declaration of the Period 2001-2010 as the OAU Decade for African Traditional Medicine*. Lusaka, Zambia: African Union Commission (AUC). available at http://webmail.africa-union.org/OAU%20Decision/Assembly/AHG%20Dec%20164%20%28XXXVII%29%20_E.pdf [12 February 2016].
- Berg, Linda R. (2008), *Introductory Botany: Plants, People, and the Environment*. Belmont, CA, USA: Thomson Brooks/Cole. available at <http://www.thomson.com> [16 January 2017].
- Hoffmann, David (2003), *Medical Herbalism: The Science and Practice of Herbal Medicine*. Rochester, Vermont, USA: Healing Arts Press. available at www.InnerTraditions.com [7 September 2015].
- Rudall, Paula J. (2007), *Anatomy of Flowering Plants: An Introduction to Structure and Development*. Cambridge, United Kingdom; New York, USA: Cambridge University Press. available at www.cambridge.org/9780521692458 [14 January 2017].
- OMS (1978), Declaration of Alma-Ata: International Conference on Primary Health Care, Alma-Ata, USSR, 6-12 September 1978. available at http://www.who.int/publications/almaata_declaration_en.pdf?ua=1 [13 January 2017].
- OMS (2006), *Fifty-Ninth World Health Assembly: Resolutions and Decisions*. Geneva, Switzerland: World Health Organization (WHO). available at http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA59-REC1/e/WHA59_2006_REC1-en.pdf [13 January 2017].
- OMS, UNFPA and UNICEF (Eds.) (1992), *Traditional Birth Attendants: A Joint WHO/UNFPA/UNICEF Statement*. Geneva, Switzerland: World Health Organization (WHO)/United Nations Population Fund (UNFPA)/ United Nations Children's Fund (UNICEF). available at <http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/38994/1/9241561505.pdf> [17 January 2017].

ENQUÊTE PUBLIQUE N° 19

ENQUÊTE PUBLIQUE N° 19